



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **INDRE**
entre 2008 et 2013

Crimes et délits constatés par la
Police et Gendarmerie nationales
dans le département
INDRE
entre 2008 et 2013



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **INDRE**
entre 2008 et 2013

Tableau AB.36.PN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département INDRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	1 986	2 092	2 079	2 065	2 063	2 295
	Vols sans violence	1 408	1 478	1 453	1 483	1 566	1 756
	Vols liés aux véhicules à moteurs	516	541	468	454	495	561
35	Vols d'automobiles	76	76	94	61	74	105
37	Vols à la roulotte	161	188	120	141	133	192
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	178	193	172	148	188	169
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	101	84	82	104	100	95
34	Vols de véhicules de transport avec fret	0	0	0	0	0	0
	Cambriolages	228	266	267	295	300	329
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	94	109	118	135	193	170
28	Cambriolages de résidences secondaires	3	6	1	0	4	5
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	65	66	51	70	44	88
30	Cambriolages d'autres lieux	66	85	97	90	59	66
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	445	468	504	537	513	563
32	Vols à la tire	11	27	43	56	46	65
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	202	257	254	303	280	297
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	232	184	207	178	187	201
	Autres vols sans violence	219	203	214	197	258	303
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	3	5	9	3	4	5
33	Vols à l'étalage	80	109	117	94	154	156
39	Vols simples sur chantier	7	8	8	4	15	6
40	Vols simples sur exploitations agricoles	0	1	0	0	0	0
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	129	80	80	96	85	136
	Vols avec violences	55	58	76	48	55	80
	Vols à main armée	2	4	5	0	4	3
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	0	0	0	1	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	2	3	3	0	2	1
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	2
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	0	1	1	0	0	0
19	Autres vols à main armée	0	0	1	0	1	0
	Vols avec armes blanches	3	6	2	3	5	4
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	0	2	2	1	2
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	1	0	0	0	0	0
22	Autres vols avec armes blanches	2	6	0	1	4	2
	Vols violents sans arme	50	48	69	45	46	73
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	1	0	1	0	0	0
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	1	0	1	0	1	0
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	14	15	31	20	22	24
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	34	33	36	25	23	49
	Destructions, dégradations	523	556	550	534	442	459
62	Incendies volontaires de biens publics	8	5	7	8	11	11
63	Incendies volontaires de biens privés	33	46	42	88	61	56
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	47	49	45	78	56	56
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	171	135	179	199	142	175
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	264	321	277	161	172	161

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **INDRE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.36.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département INDRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	-	+ 5,3	- 0,6	- 0,7	- 0,1	+ 11,2
	Vols sans violence	-	+ 5,0	- 1,7	+ 2,1	+ 5,6	+ 12,1
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	+ 4,8	- 13,5	- 3,0	+ 9,0	+ 13,3
35	Vols d'automobiles	-	- 0,0	+ 23,7	- 35,1	+ 21,3	+ 41,9
37	Vols à la roulotte	-	+ 16,8	- 36,2	+ 17,5	- 5,7	+ 44,4
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	+ 8,4	- 10,9	- 14,0	+ 27,0	- 10,1
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	- 16,8	- 2,4	+ 26,8	- 3,8	- 5,0
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	+ 16,7	+ 0,4	+ 10,5	+ 1,7	+ 9,7
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 16,0	+ 8,3	+ 14,4	+ 43,0	- 11,9
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	ns	ns	ns	ns	ns
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	+ 1,5	- 22,7	+ 37,3	- 37,1	+ 100,0
30	Cambriolages d'autres lieux	-	+ 28,8	+ 14,1	- 7,2	- 34,4	+ 11,9
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	+ 5,2	+ 7,7	+ 6,5	- 4,5	+ 9,7
32	Vols à la tire	-	+ 145,5	+ 59,3	+ 30,2	- 17,9	+ 41,3
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	+ 27,2	- 1,2	+ 19,3	- 7,6	+ 6,1
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	- 20,7	+ 12,5	- 14,0	+ 5,1	+ 7,5
	Autres vols sans violence	-	- 7,3	+ 5,4	- 7,9	+ 31,0	+ 17,4
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	ns	ns	ns	ns	ns
33	Vols à l'étalage	-	+ 36,3	+ 7,3	- 19,7	+ 63,8	+ 1,3
39	Vols simples sur chantier	-	ns	ns	ns	ns	ns
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	ns	ns	ns	ns	ns
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 38,0	- 0,0	+ 20,0	- 11,5	+ 60,0
	Vols avec violences	-	+ 5,5	+ 31,0	- 36,8	+ 14,6	+ 45,5
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	- 4,0	+ 43,8	- 34,8	+ 2,2	+ 58,7
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	ns	+ 106,7	ns	+ 10,0	+ 9,1
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	- 2,9	+ 9,1	- 30,6	- 8,0	+ 113,0
	Destructions, dégradations	-	+ 6,3	- 1,1	- 2,9	- 17,2	+ 3,8
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	+ 39,4	- 8,7	+ 109,5	- 30,7	- 8,2
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	+ 4,3	- 8,2	+ 73,3	- 28,2	- 0,0
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 21,1	+ 32,6	+ 11,2	- 28,6	+ 23,2
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	+ 21,6	- 13,7	- 41,9	+ 6,8	- 6,4

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **INDRE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.36.GN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département INDRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	2 236	2 078	2 443	2 648	2 409	2 737
	Vols sans violence	1 982	1 807	2 168	2 378	2 174	2 455
	Vols liés aux véhicules à moteurs	576	559	702	706	610	740
35	Vols d'automobiles	144	178	243	186	126	152
37	Vols à la roulotte	209	185	254	287	222	223
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	153	120	142	171	189	277
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	68	76	62	59	70	88
34	Vols de véhicules de transport avec fret	2	0	1	3	3	0
	Cambriolages	481	418	504	625	680	788
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	124	129	146	203	267	315
28	Cambriolages de résidences secondaires	84	77	79	108	89	93
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	157	129	143	164	167	184
30	Cambriolages d'autres lieux	116	83	136	150	157	196
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	569	517	623	631	542	579
32	Vols à la tire	34	47	57	51	72	70
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	323	307	345	344	261	283
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	212	163	221	236	209	226
	Autres vols sans violence	356	313	339	416	342	348
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	28	22	23	17	12	11
33	Vols à l'étalage	49	41	33	49	72	81
39	Vols simples sur chantier	42	42	37	58	31	18
40	Vols simples sur exploitations agricoles	69	59	77	122	98	85
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	168	149	169	170	129	153
	Vols avec violences	18	17	19	17	18	18
	Vols à main armée	2	2	4	3	5	2
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	0	0	0	1	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	1	0	1	2	2	2
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	0	1	2	0	2	0
19	Autres vols à main armée	1	1	1	1	0	0
	Vols avec armes blanches	4	1	4	3	2	1
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	0	1	2	1	0
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	1	0	0	1	0	0
22	Autres vols avec armes blanches	3	1	3	0	1	1
	Vols violents sans arme	12	14	11	11	11	15
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	1	0	2	0	2	1
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	1	2	3	2	2	3
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	5	4	1	4	2	7
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	5	8	5	5	5	4
	Destructions, dégradations	236	254	256	253	217	264
62	Incendies volontaires de biens publics	4	2	1	3	1	4
63	Incendies volontaires de biens privés	14	30	20	34	41	23
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	105	89	89	90	71	101
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	61	77	92	82	55	69
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	52	56	54	44	49	67

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **INDRE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.36.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département INDRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	-	- 7,1	+ 17,6	+ 8,4	- 9,0	+ 13,6
	Vols sans violence	-	- 8,8	+ 20,0	+ 9,7	- 8,6	+ 12,9
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	- 3,0	+ 25,6	+ 0,6	- 13,6	+ 21,3
35	Vols d'automobiles	-	+ 23,6	+ 36,5	- 23,5	- 32,3	+ 20,6
37	Vols à la roulotte	-	- 11,5	+ 37,3	+ 13,0	- 22,6	+ 0,5
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 21,6	+ 18,3	+ 20,4	+ 10,5	+ 46,6
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	+ 11,8	- 18,4	- 4,8	+ 18,6	+ 25,7
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	- 13,1	+ 20,6	+ 24,0	+ 8,8	+ 15,9
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 4,0	+ 13,2	+ 39,0	+ 31,5	+ 18,0
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	- 8,3	+ 2,6	+ 36,7	- 17,6	+ 4,5
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	- 17,8	+ 10,9	+ 14,7	+ 1,8	+ 10,2
30	Cambriolages d'autres lieux	-	- 28,4	+ 63,9	+ 10,3	+ 4,7	+ 24,8
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	- 9,1	+ 20,5	+ 1,3	- 14,1	+ 6,8
32	Vols à la tire	-	+ 38,2	+ 21,3	- 10,5	+ 41,2	- 2,8
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	- 5,0	+ 12,4	- 0,3	- 24,1	+ 8,4
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	- 23,1	+ 35,6	+ 6,8	- 11,4	+ 8,1
	Autres vols sans violence	-	- 12,1	+ 8,3	+ 22,7	- 17,8	+ 1,8
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	- 21,4	+ 4,5	ns	ns	ns
33	Vols à l'étalage	-	- 16,3	- 19,5	+ 48,5	+ 46,9	+ 12,5
39	Vols simples sur chantier	-	- 0,0	- 11,9	+ 56,8	- 46,6	ns
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	- 14,5	+ 30,5	+ 58,4	- 19,7	- 13,3
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 11,3	+ 13,4	+ 0,6	- 24,1	+ 18,6
	Vols avec violences	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	ns	ns	ns	ns
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	ns	ns	ns	ns	ns
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Destructions, dégradations	-	+ 7,6	+ 0,8	- 1,2	- 14,2	+ 21,7
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	+ 114,3	ns	+ 70,0	+ 20,6	- 43,9
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	- 15,2	- 0,0	+ 1,1	- 21,1	+ 42,3
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	+ 26,2	+ 19,5	- 10,9	- 32,9	+ 25,5
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	+ 7,7	- 3,6	- 18,5	+ 11,4	+ 36,7

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **INDRE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.36.PN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département INDRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	532	472	606	586	504	487
	Violences physiques crapuleuses	55	58	76	48	55	80
	Vols avec violences	55	58	76	48	55	80
	Vols à main armée	2	4	5	0	4	3
	Vols avec armes blanches	3	6	2	3	5	4
	Vols violents sans arme	50	48	69	45	46	73
	Autres violences physiques crapuleuses	0	0	0	0	0	0
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	282	279	375	354	306	273
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	167	177	259	248	235	218
3	Homicides pour d'autres motifs	0	1	0	1	0	0
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	0	0	1	1	0	0
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	0	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	0	0	0	0	1	0
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	1	3	1	2	2	2
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	52	45	64	60	38	30
73	Violences à dépositaires autorité	62	53	50	42	30	23
	Violences sexuelles	32	40	33	36	33	28
46	Viols sur des majeur(e)s	4	4	9	6	10	4
47	Viols sur des mineur(e)s	7	9	7	5	6	7
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	2	3	5	7	4	2
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	19	24	12	18	13	15
	Menaces et chantages	163	95	122	148	110	106
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	6	9	10	5	3	9
12	Menaces ou chantages dans un autre but	157	86	112	143	107	97

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **INDRE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.36.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département INDRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	- 11,3	+ 28,4	- 3,3	- 14,0	- 3,4
	Violences physiques crapuleuses	-	+ 5,5	+ 31,0	- 36,8	+ 14,6	+ 45,5
	Vols avec violences	-	+ 5,5	+ 31,0	- 36,8	+ 14,6	+ 45,5
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	- 4,0	+ 43,8	- 34,8	+ 2,2	+ 58,7
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	- 1,1	+ 34,4	- 5,6	- 13,6	- 10,8
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	-	+ 6,0	+ 46,3	- 4,2	- 5,2	- 7,2
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	- 13,5	+ 42,2	- 6,3	- 36,7	- 21,1
73	Violences à dépositaires autorité	-	- 14,5	- 5,7	- 16,0	- 28,6	- 23,3
	Violences sexuelles	-	+ 25,0	- 17,5	+ 9,1	- 8,3	- 15,2
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
47	Viols sur des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	+ 26,3	ns	ns	ns	ns
	Menaces et chantages	-	- 41,7	+ 28,4	+ 21,3	- 25,7	- 3,6
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	- 45,2	+ 30,2	+ 27,7	- 25,2	- 9,3

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **INDRE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.36.GN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département INDRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	423	405	388	412	489	575
	Violences physiques crapuleuses	18	18	20	17	19	18
	Vols avec violences	18	17	19	17	18	18
	Vols à main armée	2	2	4	3	5	2
	Vols avec armes blanches	4	1	4	3	2	1
	Vols violents sans arme	12	14	11	11	11	15
	Autres violences physiques crapuleuses	0	1	1	0	1	0
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	1	1	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	1	0
	Violences physiques non crapuleuses	294	299	266	278	329	366
	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	255	263	238	247	273	299
3	Homicides pour d'autres motifs	0	2	0	0	0	1
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	1	3	1	3	0	0
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	0	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	1	0	0	0	0	1
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	2	2	2	3	2	4
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	21	12	13	20	30	36
73	Violences à dépositaires autorité	14	17	12	5	24	25
	Violences sexuelles	39	26	42	45	67	70
46	Viols sur des majeur(e)s	5	3	9	11	6	10
47	Viols sur des mineur(e)s	9	8	11	10	16	18
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	9	4	5	13	13	10
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	16	11	17	11	32	32
	Menaces et chantages	72	62	60	72	74	121
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	5	3	6	5	7	10
12	Menaces ou chantages dans un autre but	67	59	54	67	67	111

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **INDRE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.36.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département INDRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	- 4,3	- 4,2	+ 6,2	+ 18,7	+ 17,6
	Violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec violences	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	+ 1,7	- 11,0	+ 4,5	+ 18,3	+ 11,2
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	-	+ 3,1	- 9,5	+ 3,8	+ 10,5	+ 9,5
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	ns	ns	ns	+ 50,0	+ 20,0
73	Violences à dépositaires autorité	-	ns	ns	ns	+ 380,0	+ 4,2
	Violences sexuelles	-	- 33,3	+ 61,5	+ 7,1	+ 48,9	+ 4,5
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
47	Viols sur des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	+ 190,9	- 0,0
	Menaces et chantages	-	- 13,9	- 3,2	+ 20,0	+ 2,8	+ 63,5
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	- 11,9	- 8,5	+ 24,1	- 0,0	+ 65,7

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **INDRE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.36.PN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département INDRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	272	205	497	416	369	331
	Escroqueries et infractions assimilées	257	193	483	408	358	321
91	Escroqueries et abus de confiance**	185	111	278	233	171	145
89	Falsification et usages de chèques volés	46	57	135	108	135	132
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	16	12	38	49	38	35
92	Infractions à la législation sur les chèques	3	7	20	7	1	2
84	Faux en écriture publique et authentique	2	0	1	0	0	1
85	Autres faux en écriture	5	6	10	11	11	4
86	Fausse monnaie	0	0	1	0	2	2
	Infractions économiques et financières	15	12	14	8	11	10
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	2	0	0	0	0	4
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	0	0	0	0	0	0
93	Travail clandestin	4	6	4	3	3	3
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	0	0	0	0	0	0
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	0	0	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	4	1	4	0	2	0
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	0	0	0	1	0	0
102	Achats et ventes sans factures	0	0	0	0	0	0
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	2	1	0	0	1	0
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	0	2	0	1	0	1
105	Fraudes fiscales	0	0	0	0	0	0
106	Autres délits économiques et financiers***	3	2	6	3	5	2

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **INDRE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.36.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département INDRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	- 24,6	+ 142,4	- 16,3	- 11,3	- 10,3
	Escroqueries et infractions assimilées	-	- 24,9	+ 150,3	- 15,5	- 12,3	- 10,3
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	- 40,0	+ 150,5	- 16,2	- 26,6	- 15,2
89	Falsification et usages de chèques volés	-	+ 23,9	+ 136,8	- 20,0	+ 25,0	- 2,2
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	ns	+ 216,7	+ 28,9	- 22,4	- 7,9
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	ns	ns	ns	ns	ns
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	ns	ns	ns	ns	ns
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	ns	ns	ns	ns	ns
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	ns	ns	ns	ns	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **INDRE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.36.GN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département INDRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	524	455	538	588	668	630
	Escroqueries et infractions assimilées	484	387	497	545	606	566
91	Escroqueries et abus de confiance**	315	232	352	359	257	339
89	Falsification et usages de chèques volés	94	121	72	98	318	152
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	50	21	58	59	13	20
92	Infractions à la législation sur les chèques	3	6	3	7	7	35
84	Faux en écriture publique et authentique	2	0	1	7	1	3
85	Autres faux en écriture	8	4	9	15	8	17
86	Fausse monnaie	12	3	2	0	2	0
	Infractions économiques et financières	40	68	41	43	62	64
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	3	4	8	1	3	5
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	0	1	1	2	0	0
93	Travail clandestin	23	39	20	24	37	32
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	2	5	6	9	7	7
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	0	0	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	4	1	0	2	2	4
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	0	0	0	1	6	0
102	Achats et ventes sans factures	1	2	1	0	0	1
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	0	3	1	3	1	1
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	3	4	1	1	4	8
105	Fraudes fiscales	0	2	0	0	1	5
106	Autres délits économiques et financiers***	4	7	3	0	1	1

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **INDRE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.36.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département INDRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	- 13,2	+ 18,2	+ 9,3	+ 13,6	- 5,7
	Escroqueries et infractions assimilées	-	- 20,0	+ 28,4	+ 9,7	+ 11,2	- 6,6
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	- 26,3	+ 51,7	+ 2,0	- 28,4	+ 31,9
89	Falsification et usages de chèques volés	-	+ 28,7	- 40,5	+ 36,1	+ 224,5	- 52,2
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	- 58,0	+ 176,2	+ 1,7	ns	ns
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	ns	ns	ns	ns	+ 400,0
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	ns	ns	ns	ns	ns
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	+ 70,0	- 39,7	+ 4,9	+ 44,2	+ 3,2
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	+ 69,6	ns	+ 20,0	+ 54,2	- 13,5
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **INDRE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.36.PN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département INDRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	324	280	310	288	362	323
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	219	172	200	168	240	202
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	9	10	6	1	0	2
56	Usage-revente de stupéfiants	38	15	31	22	28	32
57	Usage de stupéfiants	172	147	162	144	210	167
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	0	0	1	1	2	1
	Infractions à la législation sur les étrangers**	15	11	9	12	16	12
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	13	11	9	12	15	6
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	2	0	0	0	1	0
71	Autres infractions à la police des étrangers**	0	0	0	0	0	6
	Faux documents	3	9	12	7	12	10
81	Faux documents d'identité	0	1	2	2	4	3
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	2	0	8	2	4	4
83	Autres faux documents administratifs	1	8	2	3	4	3
	Infractions à la législation sur de travail	4	6	4	3	3	3
93	Travail clandestin	4	6	4	3	3	3
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	0	0	0	0	0	0
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	0	0	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	83	82	85	98	91	96
44	Recels	34	29	19	29	39	42
74	Port ou détention armes prohibées	43	45	54	60	48	52
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	3	3	2	0	0	0
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	0	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	0	6	3	1	1
79	Atteintes à l'environnement	0	1	3	5	1	1
80	Chasse et pêche	2	4	0	1	1	0
45	Proxénétisme	1	0	1	0	1	0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **INDRE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau IR.36.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département INDRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 13,6	+ 10,7	- 7,1	+ 25,7	- 10,8
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 21,5	+ 16,3	- 16,0	+ 42,9	- 15,8
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
56	Usage-revente de stupéfiants	-	ns	+ 106,7	- 29,0	+ 27,3	+ 14,3
57	Usage de stupéfiants	-	- 14,5	+ 10,2	- 11,1	+ 45,8	- 20,5
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	ns	ns	ns	ns	ns
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	ns	ns	ns	ns	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	- 1,2	+ 3,7	+ 15,3	- 7,1	+ 5,5
44	Recels	-	- 14,7	ns	+ 52,6	+ 34,5	+ 7,7
74	Port ou détention armes prohibées	-	+ 4,7	+ 20,0	+ 11,1	- 20,0	+ 8,3
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **INDRE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.36.GN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département INDRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	543	620	410	401	524	444
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	362	358	200	193	320	279
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	18	23	3	1	3	3
56	Usage-revente de stupéfiants	55	66	33	21	49	44
57	Usage de stupéfiants	204	210	146	147	255	222
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	85	59	18	24	13	10
	Infractions à la législation sur les étrangers**	64	84	80	89	54	3
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	51	64	71	73	53	3
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	8	6	2	2	1	0
71	Autres infractions à la police des étrangers**	5	14	7	14	0	0
	Faux documents	29	49	52	29	25	30
81	Faux documents d'identité	11	20	22	9	4	10
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	8	28	24	18	18	9
83	Autres faux documents administratifs	10	1	6	2	3	11
	Infractions à la législation sur de travail	25	44	26	33	44	39
93	Travail clandestin	23	39	20	24	37	32
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	2	5	6	9	7	7
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	0	0	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	63	85	52	57	81	93
44	Recels	35	51	25	31	54	51
74	Port ou détention armes prohibées	22	25	20	19	22	25
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	2	2	1	2	1	2
76	Délits des courses et des jeux	2	0	0	0	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	0	0	0	0	1
79	Atteintes à l'environnement	2	5	4	4	4	14
80	Chasse et pêche	0	2	2	1	0	0
45	Proxénétisme	0	0	0	0	0	0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **INDRE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.36.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département INDRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	-	+ 14,2	- 33,9	- 2,2	+ 30,7	- 15,3
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 1,1	- 44,1	- 3,5	+ 65,8	- 12,8
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	+ 27,8	ns	ns	ns	ns
56	Usage-revente de stupéfiants	-	+ 20,0	- 50,0	- 36,4	+ 133,3	- 10,2
57	Usage de stupéfiants	-	+ 2,9	- 30,5	+ 0,7	+ 73,5	- 12,9
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 30,6	ns	+ 33,3	ns	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	+ 31,3	- 4,8	+ 11,3	- 39,3	ns
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	+ 25,5	+ 10,9	+ 2,8	- 27,4	ns
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	+ 69,0	+ 6,1	- 44,2	- 13,8	+ 20,0
81	Faux documents d'identité	-	ns	+ 10,0	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	+ 250,0	- 14,3	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur de travail	-	+ 76,0	- 40,9	+ 26,9	+ 33,3	- 11,4
93	Travail clandestin	-	+ 69,6	ns	+ 20,0	+ 54,2	- 13,5
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	+ 34,9	- 38,8	+ 9,6	+ 42,1	+ 14,8
44	Recels	-	+ 45,7	- 51,0	+ 24,0	+ 74,2	- 5,6
74	Port ou détention armes prohibées	-	+ 13,6	ns	ns	+ 15,8	+ 13,6
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **INDRE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.36.PN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département INDRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	12	10	8	8	6	9
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	46	31	71	54	36	44
14	Violations de domicile	3	6	4	7	8	5
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	25	15	20	20	17	6
54	Non versement de pension alimentaire	9	1	3	9	11	5
72	Outrages à dépositaires autorité	45	51	50	40	31	17
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	0	0	1	2	0	0
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	0	0	0	0	0	0
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	0	0	0	2	1	1
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	3	3	10	2	4	3
107	Autres délits	87	105	108	91	91	99

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **INDRE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.36.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département INDRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	- 32,6	+ 129,0	- 23,9	- 33,3	+ 22,2
14	Violations de domicile	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
54	Non versement de pension alimentaire	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
72	Outrages à dépositaires autorité	-	+ 13,3	- 2,0	- 20,0	- 22,5	<i>ns</i>
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
107	Autres délits	-	+ 20,7	+ 2,9	- 15,7	- 0,0	+ 8,8

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **INDRE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.36.GN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département INDRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	27	29	28	23	14	24
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	53	48	55	47	32	73
14	Violations de domicile	15	7	13	7	14	17
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	46	39	53	46	35	60
54	Non versement de pension alimentaire	24	14	13	12	18	23
72	Outrages à dépositaires autorité	26	19	22	22	25	26
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	2	0	0	0	0	0
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	0	0	0	0	0	1
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	1	2	1	1	1	2
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	3	5	5	2	6	13
107	Autres délits	154	178	162	154	148	153

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **INDRE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.36.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département INDRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	-	+ 7,4	- 3,4	- 17,9	ns	+ 71,4
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	- 9,4	+ 14,6	- 14,5	- 31,9	+ 128,1
14	Violations de domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	- 15,2	+ 35,9	- 13,2	- 23,9	+ 71,4
54	Non versement de pension alimentaire	-	ns	ns	ns	ns	+ 27,8
72	Outrages à dépositaires autorité	-	ns	+ 15,8	- 0,0	+ 13,6	+ 4,0
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
107	Autres délits	-	+ 15,6	- 9,0	- 4,9	- 3,9	+ 3,4

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.